

ANALYSE DES BARRIERES

Barrières de prévention	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Rapidité du diagnostic vétérinaire : bref délai de déplacement du praticien et rapidité du diagnostic effectué sur place	oui	néant
Information sur les risques de l'affection	oui, par le premier praticien	néant
Information sur les risques du traitement comportant anesthésie générale et cure chirurgicale	oui, par les deux praticiens successifs (contrat de soins écrit et signé à la clinique)	néant
Qualité du conditionnement de l'animal pour le transport puis l'intervention chirurgicale	oui, par le premier praticien	néant
Rapidité et confort du transport	non	néant a priori dans le cas d'espèce mais facteur de risque important à coup sûr
Bonne transmission des informations au second praticien par le premier	oui	néant
Prise en charge immédiate à l'arrivée à la clinique chirurgicale	oui	néant
Réanimation médicale autant que de besoin	oui	néant
Anesthésie et intervention aussi brèves que possible	oui	néant
Réveil en box de réveil capitonné, avec sol antidérapant	oui	néant
Gestion du relevé par équipes compétentes et entraînées (technique de contention tête et queue)	oui	néant
Barrières de récupération	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
S'opposer à un relever trop précoce sur animal mal réveillé	oui	néant
Relever autorisé au moment paraissant adéquat	oui	néant : n'a toutefois pas permis d'empêcher ici la réalisation de l'accident (le cheval, mal assuré sur ses

		membres, a chuté et s'est fracturé le tibia)
Barrières d'atténuation	Réalisée ou non dans le cas d'espèce	Contribution relative à l'EIG
Généralement pas de solution en cas de fracture de membre	non ; euthanasie.	l'EIG s'est réalisé. Pas de traitement acceptable ; l'euthanasie s'est imposée.